

217C1652
FR0010474130-OP021-RO10

20 juillet 2017

- Ouverture et calendrier de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société.
- Reprise de la cotation des actions de la société.

DEMOS

(Alternext)

1. Le 18 juillet 2017, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les titres de la société DEMOS, déposé par Portzamparc Société de Bourse, agissant pour le compte de la société de droit français Penthievre SAS (agissant de concert avec le groupe familial Wemaère) (cf. D&I 217C1620 du 18 juillet 2017).

La note d'information de la société Penthievre (visa n°17-364 en date du 18 juillet 2017) et la note en réponse de la société DEMOS (visa n°17-365 en date du 18 juillet 2017) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées.

En conséquence, en application des articles 231-32 et 236-7 du règlement général, l'offre publique de retrait sera ouverte du **21 juillet** au **3 août 2017** inclus.

KCG se portera acquéreur sur le marché, pour le compte de la société Penthievre, des actions qui seront apportées à l'offre publique de retrait, sur la base d'un ordre d'achat libellé au prix d'offre visant la totalité des actions non détenues par l'initiateur. Société Générale Securities Services se portera acquéreur des lots de BSA 2013 après notification au moyen d'un ordre de présentation remis par Société Générale Securities Services. Les frais de négociation dans le cadre de l'offre publique de retrait seront à la charge des vendeurs.

Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et le calendrier détaillé.

2. La cotation des actions DEMOS sera reprise le 21 juillet 2017.